

Projet régional de santé 2023-2028 Nouvelle-Aquitaine, l'ARS en phase de concertation

mercredi 10 mai 2023, par [lpe](#)

Le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, Benoît Elleboode, poursuit jusqu'au mois de juin les réunions de concertation dans les douze départements avec les Présidents des Conseils départementaux et les élus en charge de la santé.

La volonté d'inscrire l'élaboration du PRS 2023-2028 Nouvelle-Aquitaine dans une démarche de co-construction avec les acteurs de la santé, les élus et les usagers de la santé s'est renforcée au cours des 48 rencontres du Conseil national de la refondation (CNR) au cours de l'automne 2022.

Les rencontres qui se déroulent actuellement avec les Présidents des Conseils départementaux permettent d'échanger plus précisément sur les thématiques en santé dont les compétences sont partagées avec l'ARS, et d'ajuster le projet régional de santé 2023-2028 (PRS) au plus près des besoins des Néo-Aquitains.

Dès 2022, en amont de ces réunions de concertation, plus de 29 groupes de réflexion réunissant des professionnels de santé, des élus, des représentants des usagers, des associations et différents opérateurs de santé dont l'Assurance Maladie ont mené des travaux pour que des engagements forts et partagés par tous autour de la prévention, la promotion de la santé, la maintien de l'autonomie, l'accès au premier recours, les filière de soins, les Ressources humaines en santé soient inscrits dans le futur PRS .

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a également lancé une consultation citoyenne numérique entre le 6 décembre 2022 et le 7 janvier 2023. Neuf thématiques ont été retenues, en lien avec la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA). Les premiers résultats sont consultables sur le site internet de l'ARS. 3463 personnes ont participé et 42686 contributions ont été faites.

Organisation d'un séminaire « PRS et Territoires » le 11 mai 2023 pour partager les premières orientations du PRS 2017-2023

À l'initiative du directeur général de l'ARS et du Président de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie, le Professeur François Alla, un séminaire régional « PRS et Territoires » est organisé le jeudi 11 mai. Des tables rondes associant élus et représentants des usagers et des ateliers participatifs permettront de partager les premières orientations du PRS et de recueillir les derniers avis.

A l'issue de cette phase de concertation pour ajuster le contenu du PRS 2017-2023, le document final sera mis en ligne sur le site de l'ARS au mois de juin, pour entamer une phase de consultation de trois mois. Il sera présenté aux différentes instances de démocratie en santé.